Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260626-DE082CM26062026-DE

République Française
DÉPARTEMENT
DES CÔTES D'ARMOR

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Ploumagoar

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	**29**	**26**

SEANCE DU 26 JUIN 2026

Date de convocation
19 juin 2026

Date d'affichage
19 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six du mois de juin à dix-huit heures quarante-cinq minutes, le conseil municipal de Ploumagoar, convoqué par son Président, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick ECHEVEST, maire.

Présents :
M. ECHEVEST, M. PRIGENT, Mme BOTCAZOU, M. LE LAY, Mme LOYER, Mme LE FOLL, Mme LE COTTON, Mme GRÉZARD, M. STEPHAN, M. HATTON, M. NOGÉ, Mme LOLLIERIC, M. COLLET, M. SAVINIEN, M. BERTHILLOT, M. CHEVALIER, M. LAQUERRE.

Pouvoirs :
M. YAHIA à M. PRIGENT, Mme COCGUEN à Mme LOLLIERIC, M. BIHEL M. SAVINIEN, Mme DRUILLENEC à Mme LE FOLL, Mme CRENN à M. ECHEVEST, Mme LE LIARD à Mme BOTCAZOU, Mme EUZEN à Mme GRÉZARD, M. BATARD à M. CHEVALIER, Mme LE GOUX à M. LAQUERRE.

Absents :
Mme CHARNEAU, M. MONJARET, Mme GUILCHER

Secrétaires de séance : Mme LE FOLL et M. LAQUERRE.

Délibération n° 2026-082| Révision des tarifs communaux – Cantine, garderie et ALSH (correctif à la délibération 2026-063 du 05/06/2026)

Monsieur le Maire présente les différentes propositions de révision des tarifs communaux, préalablement étudiées en commission thématique.

- **Tarifs cimetière**

La commission cadre de vie et tranquillité publique réunie le 5 mai propose les tarifs suivants :

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260626-DE082CM26062026-DE

Type de concession			Tarifs actuels		Propositions nouveaux tarifs
Concession simple	Achat et renouvellement	15 ans	52,50 €		80,00 €
		30 ans	99,00 €		150,00 €
	Caveau d'occasion		700,00 €		800,00 €
Columbarium	Achat	15 ans	288,00 €		400,00 €
		30 ans	576,00 €		/
	Renouvellement	15 ans	155,50 €		300,00 €
		30 ans	311,00 €		/
Cavurne	Achat		Carré A,B,C,D et E	Carré G	Pas de distinction des carrés
		15 ans	155,50 €	208,00 €	300,00 €
		30 ans	311,00 €	416,00 €	/
	Renouvellement	15 ans	Tarif achat		200,00 €
		30 ans	Tarif achat		/
Jardin du souvenir	Plaque	15 ans	15,00 €		20,00 €
	Sans plaque		Aucun frais		Aucun frais

Ces tarifs entrent en vigueur dès exécution de la présente délibération.

- **Tarifs ALSH**

La commission enfance – jeunesse et éducation réunie le 12 mai propose les modifications suivantes :

- Création d'une tranche de quotient familial supplémentaire haute.
- Création d'un tarif extérieur pour les familles autres que Ploumagoar et les communes conventionnées (Pabu, Saint-Agathon, Plouisy et Grâces).

La proposition de nouveaux tarifs est la suivante :

Quotient Familial	Tarif Journée	Séjour accessoire (mini-camp)	Extérieurs Hors communes conventionnées.
QF inférieur à 600	6.20€	12,00 €	30,00 € la journée 34,00€ la journée mini-camp
QF entre 601 et 699	8.50 €	14,00 €	
QF entre 700 et 999	10.50 €	16,00 €	
QF entre 1000 et 1325	13.50 €	18,00 €	
QF entre 1326 et 2000	15.00 €	19,00 €	
QF supérieur ou égal à 2001	17.00 €	21,00 €	
Veillée		4,00 €	

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260626-DE082CM26062026-DE

RETARD (abusif)	12,00 €

Ces tarifs entrent en vigueur au 6 juillet 2026.

- **Tarifs cantine**

La commission enfance – jeunesse et éducation réunie le 12 mai propose la création d'un tarif extérieur pour les enfants hors Ploumagoar, ainsi que les tarifs suivants :

Tranche	QF	Tarif
QF 1	Inférieur à 999.99€	**1.00 €**
QF 2	De 1000 à 1199.99 €	**2.40 €**
QF 3	Supérieur à 1200.00 €	**2.80 €**
Extérieur	**3.80 €**	

Ces tarifs entrent en vigueur à la date de la rentrée scolaire, à ce jour fixée au 1er septembre 2026.

- **Tarifs garderie**

La commission enfance – jeunesse et éducation réunie le 12 mai propose les tarifs suivants :
- 1.20€ la première demi-heure (goûter inclus)
- 0.60€ la demi-heure
- 12.00€ retard abusif

Toute demi-heure entamée est due.

Ces tarifs entrent en vigueur à la date de la rentrée scolaire, à ce jour fixée au 1er septembre 2026.

- **Tarifs photocopies**

Deux délibérations comportent des divergences sur certains tarifs de photocopies entre la médiathèque et la mairie. La proposition d'harmonisation est la suivante :

	Mairie	Médiathèque (délibération 6/10/2017)	Proposition
A4 recto	0,20 €	0,20 €	**0,20 €**
A3 recto	0,35 €	0,35 €	**0,35 €**
A4 Recto/verso	0,35 €	0,30 €	**0,35 €**
A 3 Recto/verso	0,50 €	0,55 €	**0,55 €**
A4 recto couleur		0,25 €	**0,35 €**
A 4 Recto/verso couleur		0,40 €	**0,50 €**

Ces tarifs entrent en vigueur dès exécution de la présente délibération.

La présente délibération annule la délibération 2026-063 du 5 juin 2026.

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260626-DE082CM26062026-DE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission cadre de vie et tranquillité publique réunie le 5 mai 2026,

Vu l'avis de la commission enfance, jeunesse et éducation réunie le 12 mai 2026,

Vu l'avis de la commission finances réunie le 18 mai 2026,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Majoritairement [se sont abstenus : M. BATARD, M. CHEVALIER, Mme LE GOUX, M. LAQUERRE],

Approuve la révision des tarifs du cimetière, de la cantine, de l'ALSH et de la garderie,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

Approuve les tarifs des photocopies.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme.

Le Maire,

MAIRIE DE PLOUMAGOAR (Côtes d'Armor)

Yannick ECHEVEST

Les secrétaires de séance,

Mme LE FOLL

M. LAQUERRE